

**Procès-verbal des délibérations du**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU**



Numéro de résolution  
ou annotation

**CANADA**  
Province de Québec

**Centre de services scolaire des**  
**Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**Assemblée du conseil d'établissement** de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau du centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mardi le **17 février, à 18h00**, au local 230 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

---

Sont présents : Mesdames Mélissa Lafrenière, Annie Lyrette-Fortin, Catherine Langevin, Emma St-Laurent White, Bianca Grondin, Andrée-Anne Dupont, Noémie Guérette, et Messieurs Jeffrey Djefal, Nathaniël Lacourcière

Sont également présents : Mesdames Joëlle Lucchini et Vicky Roy

Sont absents : Mesdames Josée Danis et Véronique G. Charland

---

**1. Ouverture de la réunion**

Une fois que le quorum est assuré la séance débute à 18h20.

**2. Parole au public**

Aucun

**A. PARTIE DES RECOMMANDATIONS**

**A1. ACCUEIL DES MEMBRES ;**

Mesdames Joëlle Lucchini et Vicky Roy souhaitent la bienvenue à tous les membres.

**A2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 17 février;**

*RÉSOLUTION :                    2025-CEHG-17*

CONSIDÉRANT la copie de l'ordre du jour du 17 février 2026 présentée à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Noémie Guérette, appuyé par Mme Catherine Langevin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte l'ordre du jour du 17 février 2026, tel que présenté.

VRAI COPIE d'une résolution adoptée par mesdames et messieurs les représentants du conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Donné à Maniwaki, ce 17e jour du mois de février 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU**



Numéro de résolution  
ou annotation

**A3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 NOVEMBRE 2026**

*RÉSOLUTION :*                      *2025-CEHG-18*

CONSIDÉRANT la copie du procès-verbal du 18 novembre 2025 déposée à l'assemblée;

Il est proposé par Mlle Emma St-Laurent White, appuyé par Mlle Bianca Grondin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve le procès-verbal du 18 novembre, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**A4. RAPPEL DE LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Mme Joëlle Lucchini rappelle que le lien vers la formation obligatoire est toujours disponible sur l'ordre du jour et elle invite les membres à visiter la page Internet associée afin d'être mieux outillés pour les séances à venir. Elle mentionne également que des fiches informatives seront envoyées avec l'avis de convocation.

**A5. ADOPTION DE LA GRILLE-MATIÈRE 2026-2027**

Mme Joëlle Lucchini explique que, suite à la consultation de la grille-matières, toutes les propositions des enseignants ont été considérées. Tous les changements apportés sont surlignés en jaune dans le nouveau document. Mme Joëlle Lucchini explique les modifications apportées. Mme Joëlle Lucchini précise que le seuil minimum d'inscription pour chaque option doit être atteint et que les options les plus populaires seront priorisées.

Suite à la présentation de la grille-matière, Mme Andrée-Anne Dupont questionne la direction sur la présence du groupe de pré-DEP 2 dans la grille-matières. L'ouverture du groupe de pré-DEP 2 demeure incertaine, étant donné qu'il s'agissait d'un projet pilote et qu'il reste à évaluer si ce projet sera renouvelé pour 2026-2027. La direction informe les membres que le groupe de pré-DEP 2 reste dans la grille-matières pour permettre son ouverture si besoin. Advenant le cas qu'il n'y aurait pas suffisamment d'inscriptions ou que le projet ne serait pas renouvelé, le groupe ne serait pas offert et les élèves seraient redirigés vers une classe régulière tout en s'assurant qu'ils soient bien outillés pour favoriser leur réussite.

De manière générale, les membres apprécient l'ajout de l'option musique qui permettra d'offrir plus de possibilités aux élèves et de mettre à profit les salles de musique ainsi que l'auditorium.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du**  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

*RÉSOLUTION :                    2025-CEHG-19*

CONSIDÉRANT la copie de la grille-matières 2026-2027 présentée à l'assemblée;

La grille-matières est basée sur les fondements suivants :

- La Loi sur l'instruction publique;
- Le régime pédagogique (temps prescrit, temps indicatif, priorités ministérielles);
- Les recommandations suite à différentes consultations;
- Le respect des contraintes de l'organisation.

Il est proposé par Mme Annie Lyrette-Fortin, appuyé par Mme Mélissa Lafrenière, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte la grille-matière 2026-2027, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**A6. ADOPTION DE LA DEMANDE DE PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER POUR LE PRÉ-DEP**

La direction explique que le ministère fournit des balises claires sur les contenus d'enseignements en fonction des niveaux scolaires. Le pré-DEP étant un projet pédagogique particulier, il est nécessaire, chaque année, de demander une dérogation afin de poursuivre ce programme. Ce programme, renouvelé depuis plusieurs années, permet aux élèves, qui correspondent à ce profil, de se préparer en vue d'une poursuite d'études vers la formation professionnelle.

*RÉSOLUTION :                    2025-CEHG-20*

CONSIDÉRANT les besoins d'adaptation de l'enseignement pour les élèves en difficulté au niveau du secondaire ;

CONSIDÉRANT que l'application du programme secondaire exploration professionnelle permettra aux élèves de vivre des situations d'apprentissages significatives;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du personnel enseignant impliqué auprès de ce groupe d'élèves;

Il est proposé par Mme Mélissa Lafrenière, appuyé par Mlle Bianca Grondin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau demande une dérogation à la liste des matières adressée au ministère pour mettre en place le projet pédagogique particulier visant la préparation à la formation professionnelle (pré-DEP) pour l'année scolaire 2026-2027.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du**  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

**B. PARTIE DES DOSSIERS PRIORITAIRES**

**B1. Règles de vies 2026-2027 – Calendrier de consultation;**

La direction mentionne que les membres du personnel ont jusqu'au 2 mars pour envoyer leurs propositions de changements aux règles de vie de l'école. En cas de nécessité, une rencontre est programmée afin d'assurer un suivi avec l'équipe école. Mme Joëlle Lucchini aimerait qu'un comité de révision et consultation soit formé l'année prochaine dans une optique de révision des règles de vie de l'école et de la démarche disciplinaire.

**B2. Suivi au Budget;**

La direction mentionne qu'un suivi régulier est fait au budget. Suite à une rencontre la semaine passée au Centre de Service avec la direction des ressources financières, Mme Lucchini mentionne que le budget est équilibré. Bien que le gel d'embauche et l'optimisation des ressources soient toujours en vigueur, les services à l'élève sont maintenus et les offres d'activités parascolaires sont aussi variées qu'avant.

**B3. Suivi au projet éducatif**

La direction mentionne qu'afin d'encourager la réussite scolaire, une communication sera envoyée prochainement par Mozaïk aux élèves qui sont en échec ou à risque d'échec. Des récupérations ciblées seront proposées aux élèves identifiés. L'escapade sera remise en service également. Puisque très peu d'enfants utilisaient le service, il fut décidé de le mettre en pause le temps de trouver une nouvelle stratégie. Des différents moyens mis en place pour atteindre les cibles du projet école sont toujours en vigueur.

Le comité pilotage du projet éducatif souhaiterait renforcer le sentiment d'appartenance des élèves envers l'école. Plusieurs activités thématiques avec des concours aux couleurs de l'école ont été organisées depuis le début de l'année. On encourage également les élèves à porter leur chandail à l'effigie de l'école lors des activités sportives. Cette initiative encourage la bienveillance et permet une diminution des problèmes associés à la gestion des vêtements inadapés dans l'école.

**C. PARTIE DE L'INFORMATION**

**C1. Information de la présidence;**

Aucune information

**C2. Information du représentant au comité des parents;**

Mme Catherine Langevin mentionne qu'il serait pertinent de nommer un parent pour l'implication scolaire. Plusieurs écoles ont procédé à ce type de nomination pour récompenser l'implication des parents. M. Nathaniël Lacourcière sondera les enseignants pour connaître leurs suggestions.

Mme Catherine Langevin mentionne également qu'il semble y avoir un problème avec l'adresse de communication du Centre de Services, car plusieurs parents ne reçoivent pas les courriels qui sont automatiquement redirigés vers les pourriels. Ce problème sera reporté à Mme Monia Lyrette, responsable des communications au centre de services.

**C3. Information de la direction;**

Mme Joëlle Lucchini mentionne que la fin d'étape vient tout juste de se terminer, le bulletin sera accessible aux familles le 25 février 2026. L'analyse des résultats permettra de cibler les élèves en difficulté et de déjà mettre en place des outils pour les aider à réussir. Cette stratégie permettra de mieux cibler les élèves qui pourraient être touchés par la promotion par matière l'année prochaine et de déjà mettre en place des stratégies pour accompagner les élèves ciblés. Autrement, les élèves de 6<sup>e</sup> année ont participé à leur première activité d'intégration. Celle-ci fut une belle réussite et plusieurs points positifs ont déjà été observés.

**Procès-verbal des délibérations du**  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

**C4. Information du conseil étudiant;**

Mesdemoiselles Emma St-Laurent White et Bianca Grondin ont questionnées la direction en ce qui concerne les absences long-termes de certains de leurs enseignants, étant donné que la fin d'année approche et que certains élèves ont des inquiétudes vis-à-vis des épreuves finales. La direction a rassuré les élèves, que l'école travaillait à stabiliser les suppléants en place.

Les bons coups des derniers jours ont également été nommés, soit la belle implication de la brigade scolaire qui a confectionné des biscuits pour tous les élèves. La belle collaboration entre les écoles secondaires de Gracefield et de Maniwaki, qui ont organisé la finale locale de secondaire en spectacle ensemble à la CEHG. Il fut aussi mention de vérifier la possibilité d'organiser un match de volleyball, élèves contre les policiers. Les élèves sont très enthousiastes face à cette activité compte tenu de la réussite qu'a été la partie de hockey des enseignants contre les élèves.

**D. VARIA**

Aucun point à ajouter

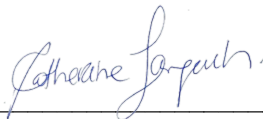
**D1. Levée de l'assemblée**

*RÉSOLUTION :*                      *2025-CEHG-21*

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour du 17 février 2026 ont été abordés à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Dupont, appuyé par Mlle Emma St-Laurent White, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte la levée de l'assemblée du conseil d'établissement du 17 février 2026 à 19h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



\_\_\_\_\_  
Catherine Langevin,  
Présidente



\_\_\_\_\_  
Joëlle Lucchini,  
Directrice



Numéro de résolution  
ou annotation